Pour visualiser ma newsletter en ligne, cliquez ici

LA NEWSLETTER
DE **JEAN-MARC VAYSSOUZE-FAURE**
SÉNATEUR DU LOT

OCTOBRE 2024

Mesdames et Messieurs les élus,
Chère collègue, cher collègue,

Intensification des crises internationales, services publics fragilisés, système de santé en alerte, dette publique colossale : nous faisons face à des difficultés de premier plan et la dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le président de la République a aggravé la situation.

Le moment que nous traversons est une nouvelle preuve que les décisions prises en solitiaire, sans concertation et à distance du quotidien des Françaises et des Français sont les plus à même de générer de la confusion et d'accentuer les fractures. À cette manière d'exercer le pouvoir, je souhaite opposer un autre registre, celui qui donne la priorité à l'action de proximité.

Comme vous le savez, je crois profondément à l'efficacité de cette équipe de France des élus locaux que nous formons. Particulièrement attaché à ces 500 000 femmes et hommes qui, chaque jour dans notre pays, s'engagent pour leur commune, pour leur département ou pour leur région, je suis convaincu que c'est de l'échelle locale que naîtront les solutions à la crise démocratique que nous traversons. Oui, l'heure est venue de déplacer le curseur en direction des élus de terrain : c'est d'ailleurs ce que j'ai eu l'occasion de réaffirmer il y a quelques jours dans les colonnes du quotidien *Le Monde.*

Cette conviction est au cœur de mon engagement. Elle guide mon action et inspire ma détermination, comme vous le constaterez en parcourant ce nouveau numéro de ma newsletter qui retrace ma mobilisation à vos côtés durant ces dernières semaines.

Dans le Lot et au Sénat, le travail se poursuit et le dialogue nous rassemble. À l'heure où s'ouvre une nouvelle étape pour notre pays, soyez assurés de ma fidélité.

Bonne lecture,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE
Sénateur du Lot

MA TRIBUNE DANS *LE MONDE* :

Le 13 septembre dernier, j'ai souhaité apporter ma contribution au débat engagé autour de l'instauration du scrutin proportionnel aux élections législatives. Dans cette tribune parue dans le quotidien *Le Monde*, je plaide pour une réforme plus profonde de la Cinquième République et confirme la nécessité de **transférer de nouvelles compétences aux collectivités territoriales, de leur donner véritablement les moyens de les exercer et de simplifier le quotidien des exécutifs locaux**. Pour en savoir davantage, je vous invite à lire ma tribune.

Cliquez ici pour lire ma tribune

MOBILISÉS CONTRE LA FERMETURE D'AGENCES DU CRÉDIT AGRICOLE

MON INTERVENTION EN VIDÉO

Le Crédit Agricole envisage de fermer 7 de ses agences lotoises en janvier 2025. La mobilisation et l'incompréhension des élus, des agriculteurs, des commerçants et de l'ensemble des habitants sont à la hauteur du lien tissé entre le Crédit Agricole et ses clients. **Cette décision a été prise de manière abrupte et arbitraire, sans consulter les maires et les acteurs du territoire**. Elle entre en totale contradiction avec l'engagement de l'État qui a attribué le label « Village d'avenir » à certaines des communes concernées. Dès le mois de juillet dernier, **j'avais alerté le directeur général du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, à l'occasion d'un entretien organisé à ma demande, sur l'incohérence de ces fermetures**. Le 14 septembre, à Labastide-Murat, nous avons de nouveau envoyé un message clair en demandant au Crédit Agricole de revoir sa position. Avec les maires de Cazals, Figeac, Luzech, Sousceyrac-en-Quercy, Latronquière, Limogne-en-Quercy, Cœur-de-Causse et ceux des communes voisines susceptibles d'être impactées, nous ne lâcherons pas !

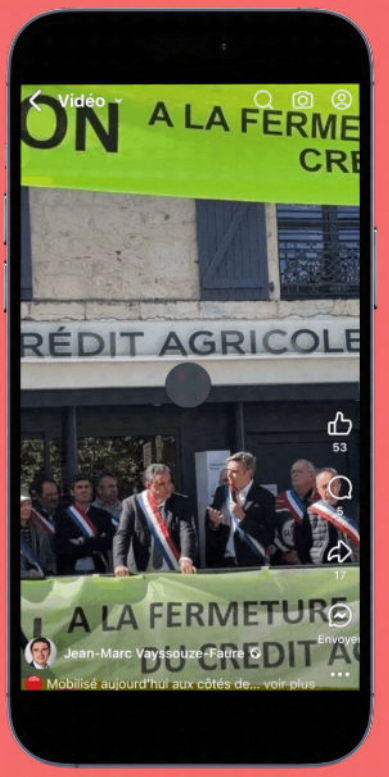

Consultez mon intervention en vidéo

BOÎTES DE RELÈVE DU COURRIER "EN MAINTENANCE"

J'INTERPELLE LA POSTE

MON COURRIER DU 16 SEPTEMBRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉNAT

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE
Sénateur du Lot

Mme Céline GARRIGUES
Déléguée aux relations territoriales du Lot
LA POSTE
257 rue du président Wilson
46000 CAHORS

Cahors, le 16 septembre 2024

Madame la Déléguée,

J'ai été alerté par de nombreux maires du département au sujet de la suppression, au cours des dernières semaines, de l'accès aux boîtes de relève du courrier implantées sur leurs communes et sur lesquelles a été apposée la mention « En maintenance ».

Ces affiches interrogent les habitants des communes concernées quant à la nature des travaux réalisés depuis plusieurs semaines désormais, ce qui entraîne des désagréments pour l'envoi de leur courrier. Cette situation inquiète également les élus qui doivent, derrière cet affichage, une fermeture définitive prochaine de ces boîtes de relève, comme cela s'est concrétisé récemment dans d'autres départements.

Cette décision, si elle était avérée, serait fortement regrettable compte tenu de l'utilité de ces équipements de proximité pour les habitants. Elle constituerait également un nouveau signe du recul de la présence des services publics au sein d'un territoire rural, sur lequel vivent des personnes âgées, souvent isolées, ne se déplaçant pas de manière autonome, et n'utilisant pas internet pour leurs correspondances.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre en considération l'inquiétude légitime manifestée par les élus et habitants impacités et de favoriser le retour de l'accès à ces équipements de proximité.

Dans cette perspective, je souhaiterais pouvoir m'entretenir avec vous afin de faire un point sur la situation lotoise et de connaître la position de votre direction sur le sujet.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Sénateur du Lot

Permanence parlementaire : 88 boulevard Gambetta - 46000 CAHORS
Sénat : 15 rue de Vaugirard - 75291 PARIS CEDEX 6
jm.vayssouze-faure@senat.fr
06 73 14 30 01

Plusieurs maires du Lot m'ont alerté sur l'impossibilité d'accéder aux boîtes de relève du courrier installées sur leurs communes, ces dernières étant signalées depuis plusieurs semaines comme étant "en maintenance". Parce que cette situation laisse présager une possible fermeture de ces équipements, **j'ai sollicité des explications auprès de la direction territoriale de La Poste**. Vous pouvez compter sur ma mobilisation afin de défendre le maintien de l'accès à ces équipements de proximité. J'ai également interpellé le Gouvernement sur l'avenir de la présence territoriale de La Poste, un amenuisement de 50 millions

Cliquez ici
pour lire mon courrier

d'euros du contrat annuel étant en effet pressenti à l'échelle nationale.

LE DIALOGUE SE POURSUIT AVEC LES MAIRES DU LOT

ENGAGEMENT DE CAMPAGNE

Avenir de la démocratie locale, urbanisme, gestion de l'eau, modèle agricole, relations avec les services de l'État, complexité et lourdeur des démarches administratives, incertitudes autour de la DETR, etc. : **les sujets que nous abordons sur le terrain, au plus près de vos préoccupations et de votre action, figurent parmi les axes prioritaires de mon mandat**. Avec fidélité, je continue à relayer ces enjeux afin de vous défendre efficacement devant les ministres à qui je rappelle régulièrement les réalités et les difficultés que nous subissons sur le terrain. Soyez assurés que je poursuivrai mon engagement avec la même détermination et la même ténacité devant le nouveau Gouvernement.

À ce jour, je me suis d'ores et déjà rendu dans 10 secteurs du département, parmi les 25 que j'ai souhaité délimiter en début de mandat. **Ces temps de dialogue et de travail m'ont permis de rencontrer plus de 120 maires en moins d'un an** : une preuve supplémentaire de mon attachement à la proximité et aux engagements tenus ! Merci aux maires de Montcuq-en-Quercy-Blanc, Peyrilles, Bagnac-sur-Célé, Estal, Rampoux, Bach, Lamothe-Fénelon, Figeac, Grézels et Saint-Michel-de-Bannières pour leur accueil et à l'ensemble des élus que j'ai eu le plaisir de rencontrer pour leur participation active.

En savoir plus sur ma rencontre récente avec les maires du nord du Lot

CRISE DU LOGEMENT : DE NOUVEAUX OUTILS POUR LES MAIRES

Lors de nos échanges sur le terrain, vous me faites régulièrement part de vos alertes concernant **la pression qui pèse sur l'offre de logements dans votre commune**. Au Sénat, je vote en faveur des textes susceptibles de vous apporter des réponses pragmatiques et fidèles aux difficultés que vous constatez sur votre territoire.

Parce qu'il n'est pas acceptable que les meublés de tourisme remplacent les logements permanents dans nos villages, la proposition de loi AirBnb défendue aux côtés des sénateurs de mon groupe parlementaire a franchi une première étape avant la dissolution de l'Assemblée nationale. Avec ce texte, nous entendons **réguler le marché des meublés touristiques en donnant du pouvoir aux maires** et en s'attaquant à une niche fiscale abusive. Pour préserver les meublés classés, notamment les gîtes ruraux classés, nous proposons d'instaurer un abattement plus favorable qui leur serait dédié. L'entrée en vigueur de ce texte contribuerait à remédier aux déséquilibres du marché locatif. Adopté par le Sénat, il doit encore être examiné en commission mixte paritaire.

Avant la dissolution, j'ai également exprimé mon avis favorable lors de l'adoption du **projet de loi visant à lutter contre l'habitat dégradé**. L'objectif est triple : aider les copropriétés à emprunter pour réaliser les travaux de rénovation, **renforcer les outils à disposition des élus et des opérateurs pour mener des grands projets de réhabilitation** et augmenter les sanctions contre les marchands de sommeil, qui profitent des 400 000 logements dégradés que compte l'Hexagone.

ENQUÊTE SUR LES ABF : LE SÉNAT RETIENT MON TÉMOIGNAGE

ABF : dans de nombreux territoires, ces trois lettres peuvent être synonymes de crispations et d'incompréhensions. L'intervention des architectes des bâtiments de France, qui vise à protéger et à valoriser les sites patrimoniaux qui font la richesse de nos communes, est parfois perçue comme une source de contraintes injustifiées. Le Sénat a donc décidé de lancer une mission d'information afin de remettre les choses à plat. Pour mener à bien cette enquête, **une délégation s'est rendue sur le terrain, notamment à Cahors et à Figeac, les 9 et 10 juillet**

REVITALISATION RURALE : TOUTES NOS COMMUNES CLASSÉES EN FRR (EX-ZRR)

L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL PUBLIÉ

Mes travaux au Sénat vous concernent directement. C'est notamment le cas avec le zonage France Ruralités Revitalisation (ex-ZRR), un dossier que j'ai déjà eu l'occasion de vous présenter. Comme vous le savez, **toutes nos communes lotoises ont été classées dans ce zonage et sont susceptibles de décider de faire bénéficier d'exonérations fiscales et sociales aux entreprises qui souhaiteraient s'implanter sur leur territoire**. L'arrêté ministériel est entré en vigueur le 1er juillet 2024, après un long

2024, et a recueilli un certain nombre de témoignages et d'expériences vécues. **Les membres de la mission d'information ont souhaité faire apparaître ma contribution dans le rapport final**, où je confirme, aux côtés d'André MÉLLINGER, maire de Figeac, que c'est une véritable fierté, pour nos concitoyennes et nos concitoyens, de vivre dans un cadre patrimonial à la fois préservé et reconnu.

Consultez le rapport de la mission d'information

combat mené pour réintégrer la totalité du département du Lot dans le périmètre. Preuve de mon suivi attentif du dossier, **j'ai tenu à vérifier qu'aucune commune ne soit omise dans l'arrêté publié cet été**. L'excellente nouvelle pour le Lot, pour nos communes et pour notre tissu économique est donc bien confirmée !

Découvrez comment nous avons évité la mise à l'écart du Lot

BUDGET 2025 : LES COLLECTIVITÉS EN PREMIÈRE LIGNE

Alors que certains ministres démissionnaires ont fait preuve de bien peu d'élégance à l'égard des collectivités territoriales au moment de leur départ, il n'est pas inutile de rétablir un certain nombre de vérités. **Non, les collectivités territoriales ne sont pas responsables de la gravité du déficit public de notre pays**. Le Gouvernement démissionnaire a pointé du doigt la baisse de l'épargne brute des collectivités pour s'absoudre de toute responsabilité. Soyons clairs : c'est la traduction d'une méconnaissance du fonctionnement de nos collectivités, qui investissent en milieu de mandat. La première partie du mandat est consacrée, nous le savons bien, à la préparation des projets et la seconde à leur réalisation.

Dans ce contexte où le Gouvernement sortant a voulu nier l'importance des investissements locaux pour nos territoires et passer sous silence les effets des coupes budgétaires de l'État qui étouffent le financement de nos collectivités, **ma vigilance reste de mise à l'approche du marathon budgétaire de la fin d'année 2024**. Je rappellerai autant de fois qu'il le faudra que nos collectivités, qui gèrent bien, ne doivent pas être systématiquement mises à contribution et prises pour cible par un État qui gère mal.

120 ÉLÈVES LOTOIS ACCUEILLIS AU SÉNAT

La citoyenneté, c'est avant tout une question d'apprentissage et de transmission ! C'est dans cet esprit que **j'ai souhaité accueillir le plus grand nombre possible d'élèves lotois au Palais du Luxembourg** au cours de ces derniers mois. Ces visites sont l'occasion de leur présenter le fonctionnement de nos institutions et le rôle concret d'un parlementaire. Je réponds également à leurs interrogations, toujours nombreuses et pertinentes. Je recevrai prochainement une trentaine d'étudiants du centre universitaire Maurice-Faure de Cahors.

En savoir plus sur mon action en faveur de la jeunesse

AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DÉFENSE ET FORCES ARMÉES

EN COMMISSION ET EN ACTION

La session parlementaire 2023-2024 a vu s'accumuler des défis globaux en matière internationale : guerres de haute intensité en Europe, dans le Caucase et en Afrique, menaces chinoises dans le Pacifique, crise au Proche-Orient depuis l'attaque terroriste du Hamas en octobre 2023 et la riposte d'Israël sur Gaza. Aux conflits conventionnels qui perturbent les équilibres mondiaux, s'ajoute la guerre de l'information menée à l'échelle planétaire autant par les démocraties que par les régimes autoritaires au service de leur puissance et de leur influence internationale.

Ces crises ne sont pas sans impact sur le territoire national, ni sur notre quotidien. Elles conduisent notre commission à intensifier ses travaux : **depuis mon élection en septembre 2023, 48 personnalités, ministres, experts, ambassadeurs, acteurs de l'industrie de la défense ont été auditionnés**. Dans la perspective de la séquence dédiée au budget de l'État pour l'année 2025, j'auditionnerai très prochainement au Sénat le

ministre des Armées, le chef d'état-major des Armées, le chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace, le chef d'état-major de la Marine, le chef d'état-major de l'armée de Terre, le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, le délégué général pour l'armement ou encore le directeur de la Gendarmerie nationale.

Une année en commission : l'heure du premier bilan

UNE MISSION SUR LA TURQUIE

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Suite à mon déplacement en Ukraine et en Pologne en fin d'année 2023, je représenterai prochainement la France et le Sénat en Turquie, à la faveur d'un déplacement officiel de 5 jours organisé par la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées. En qualité de secrétaire de cette commission, **je travaillerai à l'élaboration d'un rapport relatif à la gestion des flux migratoires, à la politique de défense et à la situation politique interne du pays à l'issue des élections municipales** qui ont été marquées par la très nette victoire de l'opposition au président Recep Tayyip Erdoğan. J'aurai bientôt le plaisir de partager avec vous les enseignements tirés de ces travaux et de mes rencontres avec mes homologues turcs, le président du Parlement, la vice-ministre des affaires étrangères, le directeur général de la défense et de la sécurité ainsi qu'avec de nombreuses autres autorités.

À VOS CÔTÉS !

Ces derniers jours ont été riches en événements dans le Lot. J**'ai eu le plaisir de me rendre à vos côtés, au cœur de nos communes, pour partager ces temps forts** : retour sur certains d'entre eux ! Je pense notamment à la rentrée scolaire dans les écoles de Pern et de Cahors, au ban des vendanges et au 60ème anniversaire de la confrérie du Vin de Cahors à Grézels, à l'inauguration de l'école de Calamane, au concert de Cali dans le cadre du festival Le Lot en meule bleue à Fontanes, à la célébration des 50 ans de la résidence autonomie de Luzech, à l'inauguration de la transformation des espaces publics à Mercuès, à l'accueil des nouveaux effectifs du commissariat de Police de Cahors, aux fêtes votives de Cremps et du quartier de La Rosière, au passage du Tour de France à Cassagnes, etc.

Durant ces dernières semaines, j'ai également échangé avec de nombreux citoyens et acteurs de territoire au sein de ma permanence parlementaire, installée sur le boulevard Gambetta à Cahors.

REVUE DE PRESSE

Dans un récent article de *Medialot* paru à l'occasion de ma rencontre avec une quinzaine de maires du nord du Lot à Saint-Michel-de-Bannières, **je confirme ma volonté de défendre nos communes**. Je reviens également sur les temps forts de cette première année de mandat : le 24 septembre 2023, vous m'élisiez sénateur du Lot dès le premier tour. Un an plus tard, ma détermination est intacte pour poursuivre les combats engagés !

> Nous devons encourager les citoyens à prendre part à la vie de la cité et expliquer combien le fait de s'engager pour sa commune et pour le collectif est aussi une source de satisfaction personnelle

> Je ne transigerai pas sur l'engagement pris devant vous de défendre la place de nos communes. C'est de l'échelon local que viendront les solutions à la crise démocratique que nous traversons.

Consultez l'article en ligne

Dans *La Dépêche*, j'ai récemment eu l'occasion de rappeler que **nos 35 000 communes sont une chance pour notre pays**. Dans la période tourmentée que nous traversons, la démocratie locale, la vitalité de nos communes et l'implication des élus contribuent au "mieux vivre ensemble" et constituent un véritable rempart pour la République.

Consultez l'article en ligne

MA LETTRE D'INFORMATION

L'AVEZ-VOUS REÇUE ?

AU SÉNAT ET DANS LE LOT

REPLACER LES ÉLUS LOCAUX AU CŒUR DU PROJET RÉPUBLICAIN

LA LETTRE D'INFORMATION DE JEAN-MARC VAYSSOUZE-FAURE SÉNATEUR DU LOT

JUILLET 2024

Mesdames, Messieurs,
Chères amies, chers amis,

En annonçant abruptement la dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation d'élections législatives précipitées, le président de la République a déstabilisé nos institutions.

Si notre département a réussi à préserver son attachement à la République, c'est avant tout grâce à **l'engagement quotidien des élus locaux et de notre tissu associatif**. Pour de nombreux Lotois, l'action politique n'est pas une question lointaine : grâce à l'implication des habitants et à l'entraide qui se déploient dans nos communes, la politique est ici synonyme de terrain et de proximité.

Alors que l'extrême-droite s'est éloignée de la majorité absolue grâce à la victoire du front républicain, nous devons rester vigilants. Demain, le Sénat devra parvenir à replacer les élus locaux au cœur du projet républicain afin de **vous donner les moyens de répondre aux préoccupations exprimées par nos concitoyens**.

Pour cela, j'entends continuer à **porter sans relâche la voix de nos communes, de nos départements et de nos régions** en dénonçant la mise à contribution de nos collectivités, la complexification de votre quotidien et les attaques à l'encontre de notre démocratie locale. Mes récents travaux, que je vous présente dans cette lettre, témoignent de ma mobilisation fidèle et de l'état d'esprit dans lequel je vous défendrai dans cette nouvelle page de notre histoire, encore marquée par l'incertitude.

Le constat est clair : votre action au plus près de nos concitoyens constitue le barrage républicain du quotidien.

Jean-Marc Vayssouze-Faure

Cliquez ici pour consulter ma dernière lettre d'information

RESTONS EN CONTACT !

JE PARTAGE MON ACTION AVEC VOUS ET EN DIRECT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

NOUVEAU !

En plus de Facebook, Instagram et X (anciennement Twitter), je suis désormais actif sur le réseau social professionnel LinkedIn. L'objectif : rester connecté aux actualités des acteurs économiques et institutionnels du département du Lot.

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE
Sénateur du Lot

Pour m'écrire et échanger par e-mail, cliquez ici !

Sénat - Palais du Luxembourg - 15, rue de Vaugirard 75291 PARIS Cedex 6
Permanence parlementaire - 68, boulevard Gambetta 46000 CAHORS

Adresse e-mail : jm.vayssouze-faure@senat.fr

Avec mon équipe, nous restons disponibles et à votre écoute !

Céline FARGUES
Collaboratrice parlementaire en circonscription
c.fargues@clb.senat.fr
06 76 95 09 82

Karine ALICOT
Collaboratrice parlementaire en circonscription
k.alicot@clb.senat.fr
06 49 62 51 65

Théo MONTAL
Collaborateur parlementaire au Sénat
t.montal@clb.senat.fr
06 61 67 15 58

J'ai adressé cet e-mail à l'adresse {{contact.EMAIL}}. Vous l'avez reçu car vous représentez une collectivité territoriale du Lot.
Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en cliquant sur le lien ci-dessous.

Se désinscrire

Envoyé avec Brevo